

PONTHIEU-MARQUENTERRE REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Somme

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
96	79		
	En exercice		

DELIBERATION N° DE_2024_059

Finances - Versement d'un fonds de concours aux communes membres

Date de la convocation	
05 juin 2024	

Date d'affichage		
05 juin 2024		

<u>VOTES</u>
EXPRIMES : 69
POUR : 69
CONTRE: 0
ABSTENTIONS: 3

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du jeudi 13 juin 2024

Le treize juin deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle du Casino de Crécy en Ponthieu, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents: Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Pascal (LIGESCOURT), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Gérard **GALLET** (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRUVAL), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE),

Monsieur Je Date de transmission de l'acte: 18/06/2024 Marie Claire Date de reception de l'AR: 18/06/2024

(REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donnés pouvoir : Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU) représenté par Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST) représenté par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT) représenté par Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s): Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Laurence CROISET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRUVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRUVAL), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) suppléée par Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX)

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND)

<u>A été nommé(e) secrétaire</u> : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Objet de la Délibération : Finances - Versement d'un fonds de concours aux communes membres

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024 Date de reception de l'AR: 18/06/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et son article L5214-16 relatif au versement de fonds de concours d'une Communauté de Communes à ses communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux des communes concernées,

Vu la délibération 2023_049 du 22 mars 2023 mettant en place un nouveau fonds de concours destiné à soutenir financièrement une commune un projet d'investissement, régi par un règlement dédié et une convention, et la délibération 2023-085 du 11 juillets 2023 venant préciser les objets non éligibles dans le règlement dédié au fonds de concours,

Vu l'avis favorable de la Commission de la gestion financière et de la prospective budgétaire du 16 mai 2024 et du bureau communautaire du 28 mai 2024,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Villers sous Ailly pour les travaux de rénovation thermique de toiture et de bardage aspect bois du logement communal, travaux dont le coût total est fixé à 16 392.90 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Forest Montiers pour les travaux de construction d'un mur entre la salle des fêtes et la cour de l'ancienne école ainsi que la création de sanitaires et assainissement dans l'ancienne salle de classe, travaux dont le coût total est fixé à 20 373 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Regnière-Ecluse pour les travaux de rénovation et aménagement de bâtiments communaux avec construction d'un atelier communal, d'un garage-bûcher, aménagement d'un préau et d'un accès avec aménagement extérieur, travaux dont le coût total est fixé à 216 404.95 € HT,

Considérant la complétude et l'instruction des dossiers déposés et exposés ci-dessus dans le respect du règlement dédié,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Machy pour les travaux de rénovation de la toiture de la salle communale et du logement communal, travaux dont le coût total est fixé à 16 194 € HT,

Le Conseil Communautaire décide à la majorité :

- d'octroyer un fonds de concours de 6 557.16 € à la commune de Villers sous Ailly , 7 000 € à la commune de Forest Montiers, 7 000 € à la commune de Regnière-Ecluse et 6 477.60 € à la commune de Machy, selon les plans de financement prévisionnels suivant :

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE VILLERS SOUS AILLY				
DEPENSES		RECETTES		
Libellé de la dépense	en € HT	Libellé de la recette	en € HT	%
Travaux de rénovation thermique toiture et bardage aspect bois du logement communal	16 392,90 €	DETR / DSIL	6 557,16 €	40
		ССРМ	6 557,16 €	40
		onds propres de la commune 3 278,	3 278,58 €	20
Total des dépenses en € HT	16 392,90 €	Total des recettes en € HT	16 392,90 €	100

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024 Date de reception de l'AR: 18/06/2024

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE FOREST MONTIERS				
DEPENSES		RECETTES		
Libellé de la dépense	en € HT	Libellé de la recette	en € HT	%
CONSTRUCTION D'UN MUR	15 497,00 €	ССРМ	7 000,00 €	34%
INSTALLATION SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	4 876,00 €	Fonds propres de la commune	13 373,00 €	66%
Total des dépenses en € HT	20 373,00 €	Total des recettes en € HT	20 373,00 €	100%

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE REGNIERE ECLUSE				
DEPENSES		RECETTES		
Libellé de la dépense	en € HT	Libellé de la recette	en € HT	%
RENOVATION DE BATIMENTS COMMUNNAUX	242 424 25 6	ССРМ	7 000,00 €	3%
		Subv. Département de la Somme	64 921,49 €	30%
	216 404,95 €	Subv. Etat DETR 2024	27 813,55€	13%
		Fonds propres de la commune	116 669,91 €	54%
Total des dépenses en € HT	216 404,95 €	Total des recettes en € HT	216 404,95 €	100%

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE MACHY					
DEPENSES		RECETTES			
Libellé de la dépense	en € HT	Libellé de la recette	en € HT	%	
Travaux de rénovation de la toiture de la salle des fêtes	40.404.00.6	DETR			
		Subvention région			
	16 194,00 €	CCPM 64	6 477,60 €	40	
		Fonds propres de la commune	9 716,40 €	60	
Total des dépenses en € HT	16 194,00 €	Total des recettes en € HT	16 194,00 €	100	

- d'autoriser le Président à signer les conventions dédiées en annexe de la présente,
- d'imputer la dépense totale liée à ces fonds de concours de 27 034.76 € aux crédits inscrits au budget général, au 204141 en section investissement.

<u>Pour : 69</u>

Berthe Antoine

Balesdent Bruno

Patte Claude

Bourgois Thibaut

Dufour Grégory représenté par Martin Jean Luc

Bordret Xavier

Gamard Marcel

Mouton Eric

Cat René représenté par Beron Maïté

Doyer Mathieu

Crépin Maurice représenté par Pecquet Jean Marie

Level Hervé

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024 Date de reception de l'AR: 18/06/2024

Gérard Olivier

Beron Maïté

Delannoy Dominique représenté par Doyer Mathieu

Alexandre Isabelle

Wallet Daniel

Kraemer Eric

Dulys Jean-Claude

Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe

Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne

Noël Frédéric

Doublet Odile

Evrard Philippe

Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard

Delorme Véronique

Merlin Marie Jeanne

Delcourt Pierre

Pecquet Jean Marie

Pley Olivier représenté par Parment Philippe

Parment Philippe

Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe

Pierrin Philippe

Crépy Yves

Hertault Claude

Sellier Philippe

Conty José

Forestier Maurice

Boucart Jean-Charles

Monflier Bernard

Balsamo Martial

Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine

Poupart Henri

Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon

Jaméas Jean Jacques

Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire

Fourdinier Marie Claire

Bost Patrick

Thueux Jacky

Magnier Annita représentée par Lepaysan joanny

Porquet Joël

Hareux Dany représentée par Conty José

Lepaysan Joanny

Carouge Gisèle représentée par Boucart Jean Charles

Richard Renard représenté par Hertault Claude

Nester Paul

Wattebled Rachel représentée par Nester Paul

Gouesbier Francis représenté par Poupart Henri

Martin Jocelyne

Monin Yves représenté par Martin Jocelyne

Farcy Joël

Sauvage Laurent

Riquet Michel suppléé par Henot Alain

Poupart Patricia suppléée Thorel Mickaël

Soubry Patrick

Lecerf Dominique

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024 Date de reception de l'AR: 18/06/2024

Marcassin Daniel Canal Valérie-Anne Miannay Thierry

Contre: 0

Abstention: 3
Martin Jean Luc
Roucoux Annie
Louvet Gérard

Ne prend/prennent pas part au vote: 7
Baillet Alain représenté par Van Riek Onghena Marie José
Van Riek Onghena Marie José
Guillot Bruno
Deleens Stéphane représenté par Gallet Gérard
Bourlo Pascal
Gallet Gérard
Ducastel Mejri Sophie

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits, Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président, Claude HERTAULT

> Date de transmission de l'acte: 18/06/2024 Date de reception de l'AR: 18/06/2024